



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question au Gouvernement n° 3918

Texte de la question

APPRENTISSAGE

M. le président. La parole est à M. Stéphane Demilly, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Stéphane Demilly. Madame la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, en trente-cinq ans, le taux de chômage des 15-24 ans a été multiplié par deux, pour atteindre 24 % à la fin de l'année 2015. C'est trois fois plus qu'en Allemagne et deux fois plus que le taux de chômage national. Les jeunes de notre pays sont donc les premières victimes de ce fléau, et un million d'entre eux vit sous le seuil de pauvreté.

Un dispositif a pourtant fait les preuves de son efficacité : je veux parler de l'apprentissage. En effet, 70 % des apprentis trouvent un emploi durable à la fin de leur formation. Alors qu'il est un véritable tremplin vers l'emploi et un formidable outil d'insertion professionnelle, l'apprentissage tourne malheureusement au ralenti dans notre pays.

Le Gouvernement a fixé un objectif de 500 000 jeunes en apprentissage en 2017. Or, à quelques mois de l'échéance, on en compte à peine 400 000. Le plan de relance de l'apprentissage n'a pas donné les résultats escomptés. Ce dont a besoin l'apprentissage en France, ce n'est pas de saupoudrage, de rustines ou de mesures symboliques. Ce dont il a besoin, c'est d'une grande réforme de fond, pour que nos entrepreneurs retrouvent confiance en ce dispositif et que nos jeunes le plébiscitent de nouveau.

Des régions s'engagent avec détermination pour en faire un facteur de réussite. La région Hauts-de-France a ainsi triplé la prime versée aux employeurs d'apprentis pour la porter à 3 000 euros, alors que le minimum légal est fixé à 1 000 euros.

Madame la ministre, il est temps de mettre tous les acteurs de l'apprentissage autour d'une même table. Quand allez-vous donc enclencher un véritable « Grenelle de l'apprentissage et de la formation professionnelle des jeunes » dans notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage.* Monsieur le député, je voudrais tout d'abord vous remercier de poser une question sur l'apprentissage, qui est l'une des priorités du Gouvernement dans la bataille pour l'emploi. Des résultats ont déjà été obtenus dans ce domaine et

j'aurais aimé que vous les rappeliez.

D'ores et déjà, dix mois après le début de la campagne en faveur de l'apprentissage, 278 000 contrats ont été signés, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à la campagne précédente. De son côté, l'État s'est engagé à recruter 10 000 apprentis d'ici à 2017 et, dans le secteur public, ce sont près de 12 000 contrats qui ont été signés – soit une hausse de 43 %.

Le Gouvernement, monsieur le député, s'est fortement mobilisé pour aboutir à ces résultats. Tout d'abord, les moyens financiers ont été renforcés : ce sont 285 millions d'euros supplémentaires qui ont été affectés à l'apprentissage en 2015, dont 95 millions pour les régions. Nous avons également sécurisé les parcours professionnels des apprentis et soutenu les entreprises qui recrutent et forment des apprentis. Par ailleurs, avec la ministre de l'éducation nationale, nous avons mobilisé les acteurs de l'orientation scolaire.

En 2016, monsieur le député, nous allons encore amplifier notre action en ce domaine et renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'apprentissage. Le Premier ministre a signé avec le président de l'Association des régions de France, le 30 mars dernier, une plate-forme qui comprend des dispositions en ce sens. Nous allons également augmenter l'offre de formation pour l'apprentissage : des titres professionnels du ministère de l'emploi seront ouverts à l'apprentissage et, dans l'éducation nationale, ce sont 1 000 nouveaux postes qui vont être affectés à ces formations.

Vous le voyez, monsieur le député : la voie de l'apprentissage est bien, pour nous, une voie d'avenir pour nos jeunes. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3918

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère attributaire : Formation professionnelle et apprentissage

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 mai 2016](#)